

PRESENTS : CHRISTINE JAVERI, MICHELINE BENOIT, René NOEL, GISELE DECOCQ,  
CHRISTIAN DUGUÉ, AGNES NEVOU, JEAN-MICHEL CAILLIER, CELINE LIMOSIN,

ABSENTS

Carmen LEMONNIER , Jean-Denis LIMOSIN, Olivier CHESNEL Rudyard RACCO  
JEAN-JACQUES SIMON, Ludovic MICHON POUVOIR A RENE NOEL

*Jean-Jacques SIMON avait donné pouvoir à olivier CHESNEL, ce pouvoir n'a pas pu être pris en compte.*

**Secrétaire de séance Christian DUGUÉ**

**Approbation du CR du 9 mars 2011 :**

**Adopté à l'unanimité**

## DELIBERATION

**a) Approbation et vote du compte administratif 2010 :** Le Maire présente les comptes vérifiés par Mme le Trésorier, Mme JAVERI, Mme HUREAUX et lui-même. Le résultat cumulé au 31.12.2011 est de 350 688.34€ moins 178 245.98€ de déficit d'investissement soit un excédent net de 172 442.36€ qui sera repris en 2011 en recette de fonctionnement.

### **Concernant les dépenses d'investissement nous avons réalisées en 2010**

- Module Internet 432.71€
- Changement chauffe eau logement LAGRANGE 725.76€
- achat de véhicule neuf 17 764.16€
- Achat réfrigérateur Mairie 256.47€
- Réfection des encadrements de fenêtres de l'école de Vendrest 16 878€ (subvention 5254€)
- Réfection du VC2/VC9/VC10 127 807.98€ (subvention 5000€)

Le Maire rappelle que ces travaux ont été décidés et approuvés par le Conseil

**Concernant les recettes de fonctionnement,** elles correspondent aux prévisions, et relèvent de la gestion courante.

***Adopté par 9 voix*** (le Maire ne participant pas au vote)

### **b) Présentation et vote du budget primitif 2011 :**

Le Maire propose au Conseil une éventuelle augmentation des impôts proposée par Madame la Trésorière :

Taxe d'habitation	10.89% au lieu de 10.68%
Taxe foncière bâti	13.02% au lieu de 12.76%
Taxe foncière non bâti	39.74% au lieu de 38.97%
CFE (remplaçant la taxe professionnelle)	19.56% au lieu de 19.18%

Soit une augmentation du produit communal de 2 784€ en plus

*Melle Gisèle DECOCQ s'oppose à l'augmentation des impôts si nous ne faisons pas de travaux, car dit-elle « l'augmentation de l'impôt va servir à alimenter les caisses de l'Etat, à faire sa trésorerie et lorsque nous voudrons faire des travaux nous paierons plus cher car leurs coûts seront plus élevés, suite à l'augmentation des produits pétroliers ».*

**Le Conseil à l'unanimité vote NON à l'augmentation des impôts**

## FONCTIONNEMENT 2011

### Dépenses de fonctionnement

- entretien voies et réseaux **52 900€** (N-1 50 500€)
- énergie/électricité **19 000€** (N-1 16 000€)
- Contributions versées à des organismes, l'augmentation provient de la participation de la commune au regroupement pédagogique intercommunal **62 813€** (N-1 49 692€)
- subventions (le maire rappelle que pour les restos du coeur, il a été adopté par le conseil de leur attribuer une subvention pour l'achat de denrées.
- intérêt de la dette **3 980€** (N-1 5 132€) – Capital 26 793.78€ (25634€ N-1). Soit une annuité constante de 30 719.00€. **La dette de la commune s'efface en 2014.**

**Total des dépenses de fonctionnement 609 161.36€**

### Recette de fonctionnement – Impôts/ Taxes – DGF et autres produits 436 719.00€

- reprise excédent de l'année N-1 **172 442.36€**

**Total des recettes de fonctionnement 609 161.36€**

**Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont équilibrées, et dégagent un autofinancement pour la section d'investissement de 190 000€.**

## INVESTISSEMENT 2011

### Dépenses d'investissement

- achat immobilier 30 000€
  - installations 2 500€
  - auto laveuse pour la salle des fêtes 2 000€
  - pneus hiver pour véhicule communal 2 500€
  - ordinateur 1 000€
  - mobilier / tables/étagères archives 5 000€
  - frais d'études (ouvrage pont de Rademont) 16 000€
  - pont de Rademont 56 558.84€
  - place de Rademont 50 291.80€
  - fenêtres école de Châton 14 730.00€
  - TPLV Cocherel 19 539.05€
  - dépenses imprévues 2 158.22€
- Total des dépenses d'investissement 237 952€ + 178 245.98€ (déficit N-1) = 416 197.98€**

### Recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement proviennent de subvention, du FCTVA, de la TLE et de l'excédent de fonctionnement capitalisé

**Total des recettes d'investissement 226 197.98€ + 190 000€ (virement section de fonctionnement)= 416 197.98€.**

**Les dépenses et les recettes d'investissement sont équilibrées**

Le budget est soumis au vote

**Adopté à l'unanimité**

c) Election de deux membres propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement pour l'AFR TGV.

Par arrêté du 1er octobre 2010, l'association foncière doit être renouvelée. Le Maire propose M Jean-Denis LIMOSIN et M Patrice LEFRANC. Il précise que M Jacky THURET et M Frédéric

MANCHERON ont été nommés par la chambre d'agriculture. M Jean-Denis et M Patrice LEFRANC sont élus par le Conseil municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**Questions diverses :**

**Le Maire** : informe le Conseil Municipal des études de NATURA 2000 par l'intermédiaire de BIOTOPE au sujet du crapaud à ventre jaune (*Le sonneur à ventre jaune*). Il en ressort que ce petit crapaud est présent sur le territoire de la commune notamment au BRULIS dans les trous d'eau (ornières....).

**Céline LIMOSIN** : interroge le Maire au sujet du crapaud à ventre jaune et demande si NATURA 2000 imposera des contraintes dans le but de les préserver. Le Maire répond qu'il n'a encore aucune information dans ce sens.

**C JAVERI** : Propose l'achat d'un micro ondes pour la salle des fêtes

**R NOEL** : Propose de mettre un panneau « Eau non potable » à la fontaine. Le Maire répond que ce panneau devrait être installé sur un poteau à proximité de la fontaine de façon à ne pas endommager l'architecture de la fontaine. M NOEL soumet une interdiction d'y laver les voitures, car très souvent l'endroit reste sale et le lundi les cantonniers sont obligés de nettoyer.

**Le Maire** : informe les Conseillers que le site internet de la mairie est ouvert, ([www.vendrest.fr](http://www.vendrest.fr)). Mmes JAVERI, HUREAUX , BRARD et lui-même ont suivi une formation AGEDI. Le Maire invite M CAILLIER à venir en Mairie pour en prendre connaissance.

**J M CAILLIER** : demande si M et Mme FIGUS vont réparer leur toiture. Le Maire répond que des réparations sont prévues. Il signale également que de nombreuses voitures restent stationnées devant la boulangerie, il propose de mettre un panneau de stationnement réservé aux clients.

**G DECOCQ** : interroge le Maire pour savoir si la clé de la venelle a été retrouvée. Le Maire répond qu'il en a une autre.

**C LIMOSIN** : voudrait savoir si la commune a un projet pour la journée du patrimoine. Etant absente elle ne pourra pas s'en occuper mais propose de confier sa collection d'outils qui pourra à nouveau être installée dans l'église à condition que quelqu'un veuille bien s'en charger. Le Maire répond que même si il 'y a pas d'exposition, l'église sera ouverte pour la journée du patrimoine le 17 septembre pour le Rallye découverte en Pays de l'Ourcq organisé par l'Association de Sauvegarde de l'église Saint Remi de Congis sur Therouanne.

**C JAVERI** : demande à C LIMOSIN si elle veut bien lui confier le film sur la commune qui avait été proposé lors de la journée du patrimoine afin de le mettre sur le site de la mairie. C LIMOSIN est tout à fait d'accord pour donner ce film gratuitement mais soulève le point d'une éventuelle déclaration à la SACEM car le film est réalisé sur fond sonore. M CAILLIER propose de s'informer sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Chaque Conseiller s'étant exprimé  
ou ayant pu le faire,  
Le Maire lève la séance à 22 heures 15  
Affiché le : 18.05.2011